

**Délibération  
du Conseil de Communauté**

**Extrait du registre des délibérations du  
Conseil de Communauté**

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 57  
Membres absents : 21  
Procurations : 12

Séance du 16 novembre 2022  
L'an deux-mille-vingt-deux, le mercredi 16 du  
mois de novembre, à 18 h, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

Date de convocation : 10/11/2022  
Date de transmission : 22/11/2022  
Date de mise en ligne : 23/11/2022

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien, Mme CERTEIS Stéphanie, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, Mme STIERLIN Christelle, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BACHMANN Florian (pouvoir à M. Knibiely), M. BAUMLIN Christian, Mme CAILLEAUX Hélène (pouvoir M. Vincent STRICH), Mme CHAPPEL Josiane, M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. FERON Jules, (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), M. GABRIEL Guillaume, M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. GINDER Philippe (pouvoir à M. Bernard KANNENGIESER), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard (pouvoir à M. Pascal TURRI), Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. Lucien GASSER), M. SCHOTT Jean-Louis (pouvoir à M. Stéphane RODDE), M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (procuration à M. Bernard JUCHS), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. André KASTLER), Mme WILLER Christèle,

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

### 37<sup>ème</sup> QUESTION

#### Délégations au Président (DELIBERATION N°2022-206)

Par délibération du 15 juillet 2020, et en application de l'article L.5211-10 du CGCT, le Conseil de Communauté a délégué une partie de ses attributions au Président.

A ce titre, le Président a notamment reçu délégation pour créer, modifier, et supprimer les régies comptables de recettes et d'avance.

Toutefois, dans le cadre de ces régies, en cas de nécessité de remboursement d'une somme d'argent indûment perçue par un régisseur de recettes au titre d'une manifestation ou d'une activité à laquelle l'utilisateur n'a pas pu participer, le Service de Gestion Comptable de Mulhouse impose la prise d'une délibération.

Pour faciliter la gestion de ces remboursements, il est ainsi nécessaire de modifier le point relatif aux régies au tableau des délégations accordées au Président, comme suit :

#### 3-Finances

3-4

Créer, modifier, et supprimer les régies comptables de recettes et d'avance nécessaires au fonctionnement des services communautaires, et permettre le remboursement d'une somme d'argent indûment perçue par un régisseur de recettes au titre d'une manifestation ou d'une activité à laquelle l'utilisateur n'a pas pu participer.

Il est proposé au Conseil de Communauté d'approuver ces modifications.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces modifications.

La Secrétaire de séance,  
Pascale SCHMIDIGER



Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 22 novembre 2022

Le Président  
Jean-Marc DECHT

